

Chargé(e) des ressources humaines

RNCP28347 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 6
Code(s) NSF	315t
Code(s) ROME	M1503, M1502, M1402
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'échéance	04/01/2020

Certificateur(s)

CONSEIL FORMATION QUALIFICATION · SIRET : 40132583200087

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Le (la) Chargé(e) des ressources humaines a pour fonction d'assurer des activités liées à la gestion du personnel dans son ensemble. Ses compétences doivent être en lien avec les connaissances suivantes :

- La gestion administrative du personnel
- La contribution à la gestion de l'emploi et des compétences
- L'animation et la gestion des relations sociales

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Les capacités attestées :

1 Assurer la gestion administrative du personnel

- superviser et contrôler la paie. Etablir les déclarations obligatoires
- réaliser les études concernant l'évolution de la masse salariale et des rémunérations
- gérer les entrées, le suivi et les sorties du personnel
- vérifier le règlement des cotisations sociales
- manager la sécurisation des processus (respect des délais, fiabilité des résultats..)

2 Contribuer à la gestion de l'emploi et des compétences

- participer à l'élaboration de la politique RH de l'entreprise
- réaliser un diagnostic des compétences et fait des préconisations
- accompagner les processus de recrutement et de mobilité interne et gestion des carrières
- élaborer et proposer le plan de formation

3 participer à l'animation et la gestion des relations sociales

- organiser les élections des représentants du personnel
- faciliter le dialogue social

Principaux champs de compétences :

- Réglementation du Droit du travail et de la Sécurité Sociale
- Organisation et d'exploitation des données relatives à la gestion du personnel
- Suivi et traitement des données sociales
- Contribution à la gestion des emplois et des compétences
- Exploitation des techniques de recrutement
- Gestion de la formation et élaboration du plan de formation

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Le (la) Chargé(e) des ressources humaines est indispensable dans les entreprises dont l'effectif atteint trois chiffres ; dans la plus petite entreprise, il (elle) peut se trouver investi(e) de missions supplémentaires. Tous les secteurs d'activité sont concernés et principalement les moyennes et grandes entreprises.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Responsable des ressources humaines

Responsable du personnel

Responsable de la gestion des emplois et compétences, Responsable de la formation

Consultant(e) en gestion des ressources humaines, Responsable du recrutement

RÈGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Modérée (3/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 1 à 4 sur 5.
Facteurs principaux	Manque de main-d'œuvre disponible
Salaire médian (mensuel)	2 625 €
Familles professionnelles (FAP)	L2X61 — Agents administratifs · tension 1/5 (Très faible) L4X80 — Techniciens des services administratifs · tension 4/5 (Élevée) L5X90 — Cadres administratifs, comptables et financiers (hors juristes) · tension 3/5 (Modérée) L5X92 — Cadres des ressources humaines et du recrutement · tension 2/5 (Faible)
Projets de recrutement (BMO 2026)	40 039
Jugés difficiles à recruter	26 %
Emplois saisonniers	10 %
Familles professionnelles (FAP)	L2X61 — Agents administratifs L4X80 — Techniciens des services administratifs L5X90 — Cadres administratifs, comptables et financiers (hors juristes) L5X92 — Cadres des ressources humaines et du recrutement

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

Président (Directeur pédagogique d'ISIFA), 4 professionnel(le)s et 2 enseignant(e)s avec voix consultative

COMPOSITION DU JURY — VAE

Président (Directeur pédagogique d'ISIFA), 4 professionnel(le)s : 2 représentant le collège salarié et 2 représentant le collège employeur

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement 04/01/2020

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS
RNCP15096

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF
isifaplusvalues.com
www.isifa.fr

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/28347/>